

LES LE PELLETIER

PAR M. LE COMTE DE MARSY.

En consacrant dernièrement une série d'articles à l'ouvrage de M. le commandant Girod de l'Ain, *Les Grands artilleurs*, j'y joignais quelques renseignements sur le général baron de Sérour du Fay dont la famille est de Compiègne ; aujourd'hui on veut bien me communiquer un volume qui vient de paraître et qui, sous le titre d'*Une famille d'artilleurs* (1), nous donne l'autobiographie d'un autre officier général de la même arme, son devancier, qui, bien que né lui aussi hors de notre pays, l'a habité ainsi que les principaux membres de sa famille ; artilleurs également, ceux-ci ont possédé pendant plus de cent-cinquante ans la terre du Soupiseau, à Saint-Sauveur et d'autres seigneuries dans les environs de Compiègne, notamment le fief de Liancourt à Sarron, Glatigny-sur-Autonne, dans la paroisse de Béthisy-Saint-Pierre et se sont alliés aux principales familles de notre ville, les Le Féron, les Le Caron, les Esmangart, etc.

Louis-Auguste Le Pelletier, seigneur de Glatigny, l'auteur des *Mémoires* qui viennent

(1) Une famille d'artilleurs. Mémoires de Louis-Auguste Le Pelletier, seigneur de Glatigny, lieutenant-général des armées du Roi, 1696-1769, avec cinq portraits et un fac-simile d'ancienne gravure. Paris, librairie Hachette, 1896, in-8, XXVI-184 p.

d'être mis au jour, commence par nous donner des renseignements biographiques sur son père et sur son grand'père, qui, le premier vint se fixer dans notre pays. M. de Périgny, à qui nous devons cette publication, a complété son œuvre en fournissant, dans une préface et dans des annexes, des indications qui continuent à nous donner l'état de cette famille jusqu'à nos jours.

Nous analyserons très sommairement la partie des *Mémoires* qui concerne la carrière militaire de L.-A. Le Pelletier, et nous nous arrêterons plus volontiers sur les détails qu'il nous donne sur la vie et les familles de Compiègne au XVIII^e siècle.

Le premier des Le Pelletier que mentionnent les *Mémoires* est Michel, écuyer, seigneur d'Ouille, né à Chartres en 1614, qui entra dans l'artillerie comme commissaire ordinaire en 1633 et parvint, en 1662, à la charge, alors fort élevée, de *garde général*, la première après celle de grand maître.

Marié en 1649, il s'établit en 1668 à Saint-Sauveur où il acheta quelques terres et une maison, d'un sieur de Laistre, garde d'artillerie. Il est à remarquer, à ce propos, qu'à cette époque, dans le corps de l'artillerie, tout se passait en quelque sorte en famille, Le Pelletier avait épousé la fille de Pierre Charlot, comme lui commissaire d'artillerie, c'est à un garde de cette arme qu'il achetait une terre et nous verrons au cours de cette étude que fort souvent les mariages de ces officiers se font avec les filles de leurs camarades.

Michel Le Pelletier mourut à Saint-Sauveur, le jour de Noël 1689, ayant servi cinquante-quatre ans et s'étant trouvé, d'après le détail qu'il en a lui-même dressé, à 75 sièges, 11 batailles et plusieurs autres occasions de guerre. C'était un homme de grande énergie et son petit-fils en rapporte plusieurs traits d'audace parmi lesquels nous choisissons celui-ci :

« Une autre fois que Le Pelletier revenait de la guerre avec son ami M. de Camlers, commissaire d'artillerie, il apprit à Soissons qu'un capitaine de cavalerie dont la compagnie avait été réformée à la paix, avait débauché une partie de ses cavaliers et qu'ils s'étaient mis à piller et à voler, de sorte que les chemins n'étaient pas libres et qu'il faisait très dangereux d'aller plus loin. Plusieurs maréchaussées s'étaient jointes pour prendre ces gens, mais elles avaient été mises en déroute. Néanmoins les deux officiers d'artillerie s'hasardèrent d'aller chez eux voir leurs familles qui étaient à Saint-Sauveur, à sept ou huit lieues de là. Ils laissèrent seulement à Soissons leurs valets et équipages, et résolus et bien montés, connaissant le pays et prêts à se défendre en cas d'aventure, ils poursuivirent leur route. Ils n'étaient pas à deux lieues de Soissons qu'ils virent venir de loin deux cavaliers qui avaient en trousse beaucoup de hardes et qu'ils reconnurent au portrait qu'on leur en avait fait, pour être le capitaine et son lieutenant. Ils prirent aussitôt la résolution d'attaquer les premiers, voyant bien que s'ils suivaient leur route, ils ne manqueraient pas de tomber dans une plus grande bande. Ils allèrent donc jusqu'à ces hommes et tout à coup, s'écartant à droite et à gauche de la chaussée, et mettant le pistolet sous la gorge des voleurs, ils les arrêtèrent, leur font mettre pied à terre et les conduisent à Soissons en les veillant de près. Ce fut une grande joie dans le pays que la prise de ces gens-là ; les deux voleurs furent roués et brûlés, parce qu'ils avaient pris beaucoup de vases sacrés. »

Michel laissa un fils et une fille. Celui-ci, Laurent-Michel, né à Paris en 1655, servit aussi avec distinction dans l'artillerie et y parvint à la charge de lieutenant-général dans la province de Bretagne, office dont la finance était considérable, mais qui rapportait 10.000

livres de revenus. Il serait trop long d'entrer dans l'exposé de l'organisation de l'artillerie à cette époque où ce corps n'avait pas encore une constitution régulière. Il en sera ainsi, du reste, jusqu'au milieu du règne de Louis XV et nous nous perdrons à vouloir faire ressortir les différences qui existaient entre les charges de l'artillerie, le royal-artillerie, les bombardiers, les rouges et les bleus, etc.

Sans avoir une carrière aussi brillante que celle que venait de parcourir son père et que celles qui étaient réservées à ses fils, Laurent-Michel Le Pelletier joua un rôle important dans l'organisation de l'artillerie pendant les guerres de Louis XIV, de 1672 à 1704. Ses services lui valurent la croix de chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec Geneviève de Grésillemont, fille d'un commissaire-ordonnateur des guerres, Laurent-Michel eut quatre enfants, dont il nous reste à parler, et dont l'aîné, Louis-Auguste, né en 1696, à Mont-Royal — vaste camp retranché élevé par ordre de Louis XIV dans une presqu'île de la Moselle, entre Trèves et Coblenz, fut rasé après la paix de Riswick — est l'auteur des *Mémoires* qui nous ont fourni le motif de cette étude.

Il est peu de carrières militaires aussi longues en apparence que celle de Louis-Auguste Le Pelletier, car, dès l'âge de quinze jours, il fut, par l'ordre du duc du Maine, grand-maître de l'artillerie, qui avait été son parrain, inscrit sur les contrôles de l'artillerie comme l'un des 401 commensaux et privilégiés de ce corps ; mais il est inutile d'ajouter que c'était un simple moyen de donner une gratification à son père ; il en fut de même de sa nomination à l'âge de neuf ans comme enseigne de la colonelle de Royal-Roussillon et même de son entrée comme officier *pointeur* l'année suivante dans l'équipage de l'artillerie de Bretagne. Notre officier n'en fut pas moins mis au col-

ège de La Marche où il fit ses études jusqu'à dix-huit ans, mais son avancement marchait, il était devenu commissaire extraordinaire et à la mort de son père en 1714, il était titulaire de la charge héréditaire de lieutenant-général de l'artillerie de Bretagne. Mais, comme il fut jugé trop jeune pour en exercer les fonctions, il n'en eut que le titre et l'exercice en fut donné à un officier de mérite, le chevalier de Jaucourt, brigadier des armées et ancien lieutenant d'artillerie.

Ces charges furent alors remboursées en billets qui, pour la plupart, servirent à acheter des actions de la banque de Law et, comme tant d'autres, la famille s'y trouva cruellement éprouvée, ayant manqué l'occasion de placer une partie de cet argent dans l'acquisition de la terre de Jaux, qui appartenait alors à la maréchale de la Ferté.

La famille Le Pelletier était revenue se fixer à Saint-Sauveur où la veuve de Laurent-Michel vivait avec ses trois fils et sa fille ; ceux-ci employaient leur temps à chasser beaucoup, à lire un peu et à s'ennuyer extrêmement d'être toujours à attendre leur remplacement. Enfin, le lieutenant-général de Saint-Hilaire donna le conseil de les envoyer comme élèves à l'École d'artillerie de La Fère où ils pourraient acquérir une instruction professionnelle qui leur faisait absolument défaut. Le conseil fut suivi et il était bon puisque deux des Le Pelletier parvinrent aux grades les plus élevés de l'armée française et que le troisième Le Pelletier de Prévalon n'aurait pas manqué de faire également son chemin, s'il n'avait quitté l'armée pour entrer dans la Congrégation de l'Oratoire. Sa santé, toutefois, ne lui permit pas d'y rester et il vint se retirer à Saint-Sauveur « où il vit tranquillement en philosophe et en chrétien, j'ajouterais volontiers, écrivait son frère, en saint, plus heureux que nous ou, qui avons suivi la carrière du monde,

des dignités et honneurs, où je n'ai trouvé que vanité et affliction d'esprit. »

On ne passait pas tout son temps à l'école, les congés étaient fréquents et nos jeunes officiers revenaient au foyer maternel et aussi au gibier de la forêt. Mais on sait combien à cette époque les lois sur la chasse étaient sévères même pour les gentilshommes. Louis-Auguste, qui paraît avoir eu beaucoup de goût pour cet exercice, ne se contenta pas d'une permission toujours révocable et chercha le moyen d'en obtenir le droit. Il le trouva, en levant le plan du château de Saintines, voisin de Saint-Sauveur et qui appartenait au marquis de Vieux-Pont, gouverneur de Douai et en l'offrant à cet officier général, dont la femme était la nièce du duc d'Humières. Celui-ci lui accorda, en 1724, une commission de sous-lieutenant *ad honores* des chasses de la capitainerie de Compiègne. Dès lors, il put chasser en paix, mais ce ne fut pas toujours sans péril, car il rappelle qu'animé d'un beau zèle, il s'attaquait non seulement au gibier, mais aussi aux braconniers et que c'est à Dieu seul qu'il dut de n'y avoir pas attrapé quelque coup de fusil.

En 1727, Le Pelletier fut, en chassant dans le Boquet-Gras, blessé par un sanglier monstrueux qu'il avait touché de deux ou trois coups de fusil ; il faillit rester estropié de cette blessure et manqua d'avoir à la suite de cet accident d'autres ennuis qu'il raconte ainsi :

« Cette aventure pensa avoir encore une autre suite, c'est que le Roi, venant quelque temps après à Compiègne, les officiers du vau-trait, ne trouvant que très peu de sangliers, s'en plaignaient dans l'antichambre du Roi ; alors un bourgeois de Compiègne, qui bayait là en bon picard, coupa la parole à M. d'Ecquevilly, capitaine du vau-trait, et lui dit qu'il s'étonnait qu'il ne trouvât pas de sangliers, puisqu'un gentilhomme du voisinage en avait

été blessé d'un, il n'y avait pas longtemps. A propos de quoi, M. d'Ecquevilly dit qu'il se plaindrait au Roi de ce que les gentilshommes riverains détruisaient les sangliers, ce qui nous eut fait une affaire. Mais heureusement M. de Villers-Fransure, se trouvant là, le pria de n'en rien faire, que cette aventure était arrivée à un de ses parents, qui n'était pas braconnier, mais officier des chasses, et il n'en fut plus parlé. Voilà comme un bavard tel que mon picard de Compiègne pouvait me causer du chagrin, sans que j'eusse peut-être pu être averti de ce qu'on aurait décidé contre moi. »

En quittant l'école d'artillerie de La Fère, Le Pelletier fut employé à Ham, puis à Saint-Quentin où il fut chargé de reconstruire l'arsenal. Vers cette époque, il songea à prendre femme.

« Le 12 avril 1730, j'épousai à Compiègne, Marie-Jeanne-Françoise Maresse, fille de feu Louis Maresse, écuyer, commissaire des gardes du corps et de Catherine Le Caron. Louis Maresse était filleul du roi Louis XIV et de la reine Anne d'Autriche, sa mère, et avait été tenu par eux en personne, dans la chapelle du château de Compiègne. Il était fils de Mathieu Maresse, écuyer, porte-manteau du roi, maître des eaux et forêt de Cézanne et de Marguerite du Chesne, fils lui-même de Waleran Maresse, écuyer, tué au siège d'Amiens.

« Ma femme avait vingt-trois ans et deux mois et moi trente-quatre ans et un mois. Nous nous mariâmes à la paroisse Saint-Jacques de Compiègne, le lendemain des fêtes de Pasques et le contrat fut passé chez Poul-tier, notaire. J'étais alors commissaire ordinaire et nos fortunes n'étaient pas bien brillantes. Ce fut M. de Villers-Fransure et Mme le Féron, ma sœur, qui firent ce mariage. Nous fûmes quelque temps après chez ma

mère, à Saint-Sauveur, où se firent des fêtes et les habitants furent en armes au devant de nous jusqu'à la forêt. J'étais obligé d'aller de temps en temps à mon bâtiment de l'arsenal de Saint-Quentin, ce qui me déplaisait fort ; je revenais tous les samedis et m'en retournais les lundis.

« Le 2 ou 3 juillet de cette année le roi vint à Compiègne.

« Après notre mariage, Mme Maresse, ma belle-mère, se mit en pension chez nous, ma femme avait avec elle sœur, Mme de Beauval et son mari. (Esmaugart de Beauval, devenu plus tard lieutenant de la capitainerie des chasses).

« Pendant le voyage du roi, nous étions obligés de donner des repas aux officiers du corps et à ceux de la maison de M. le duc du Maine, nous logeâmes quelquefois chez nous M. de Saint-Périer, lieutenant-général et M. du Brocard, ce qui était un service, car dans ce temps des premiers voyages du roi à Compiègne on ne trouvait point à se loger. »

Peu de temps après son mariage, Le Pelletier reçut l'avis de sa nomination comme troisième commandant de l'école d'artillerie de Grenoble et il s'y rendit seul, laissant sa famille à Compiègne et à Saint-Sauveur. A partir de cette époque, nous le voyons prendre part à un certain nombre de campagnes : dans la guerre de la succession de Pologne en 1733 et 1734, il fait les campagnes d'Italie ; en 1735, il est envoyé en Allemagne ; en 1739, il prend part à la guerre de Corse sous les ordres de M. de Maillebois et le récit de cette campagne est semé de curieux épisodes ; mais au point de vue militaire, ce qui nous semble offrir le plus d'intérêt, — car à partir du moment où le grade de l'officier s'élève et où la responsabilité s'élargit, l'intérêt augmente naturellement, — c'est l'exposé des sièges de Menin, d'Ypres, de la Quenocke et de Furnes, en 1744,

dans la campagne de Flandre ; celui du siège de Fribourg en Brisgau où fut tué son neveu Le Féron, et enfin de la campagne de 1746 en Flandre.

Ces affaires ne sont pas les dernières auxquelles Le Pelletier prit part, car après avoir, de 1747 à 1758, obtenu différents commandants d'écoles et rempli des postes d'inspecteur-général, il fut employé pendant les premières années de la guerre de Sept-Ans et se trouva à la bataille de Clostercamp. En 1761 enfin, il obtint le grade de lieutenant-général et fut chargé de diverses missions sur les frontières de France.

Nous avons dit que les Le Pelletier étaient alliés à plusieurs des plus anciennes familles de Compiègne et des environs.

Ainsi la fille de Laurent-Michel, Marie-Geneviève, épousa en juillet 1720, Joseph Le Féron, chevalier, seigneur de L'hermite, Trosly et Breuil, chevalier de Saint-Louis et maître des eaux et forêts à Compiègne.

L'auteur des *Mémoires* nous donne quelques renseignements sur l'importance de cette charge. « Elle n'était guère alors possédée que par des gentilshommes, et celle de la forêt de Compiègne était une des plus belles, avant qu'il y eut une capitainerie royale des chasses; le maître des eaux et forêt ayant cette juridiction que M. le marquis d'Humières fit établir et dont il fut le premier titulaire.

« Mon beau-frère, écrit-il, était le septième maître de sa famille, et ses pères tenaient un bel état..... »

Il ajoute qu'il n'eut jamais qu'à se louer de l'amitié qu'eurent pour lui et pour les siens M. et Mme Le Féron, qui, par intérêt pour leur avancement, ont toujours logé chez eux les secrétaires ou « petits ministres » de l'artillerie dans les voyages du roi à Compiègne.

Il chercha à leur témoigner sa reconnaissance de ses services en prenant sous sa pro-

tection leur fils et en le faisant entrer dans le corps de l'artillerie. Ce jeune homme s'était acquis une grande réputation de valeur lorsqu'il fut tué la veille de la Toussaint 1744, au siège de Fribourg, où il avait déjà été blessé trois fois, en tirant du chemin de la tranchée sur les officiers ennemis qui, le pot en tête fusillaient les batteries françaises. « C'était son dernier jour de de tranchée, et il allait être relevé; on avait envoyé des dragons pour tirer sur ces gens-là et on lui dit de descendre pour leur faire place. Il demanda un fusil pour tirer seulement encore un coup, et dans le moment il reçut trois balles dans la tête en travers de son chapeau déjà criblé: — c'était un des plus braves et des plus déterminés jeunes officiers qu'on puisse voir à cet âge-là. On ne parlait que de son intrépidité et de ses actions de valeur en nombre de rencontres, M. le comte d'Eu (grand maître de l'artillerie) le regretta beaucoup et accorda que mon fils aîné fût reçu surnuméraire quoiqu'il n'eût pas l'âge, comme espèce de consolation pour la perte que nous faisons. »

Les dernières lignes écrites par le Pelletier quatre ans avant sa mort, en 1765, sont touchantes dans leur simplicité. Il venait de perdre son frère, aussi lieutenant-général, mort à Metz, et il était arrivé trop tard pour lui dire un dernier adieu.

« Peu après, le roi vint à Compiègne. Un jour qu'il était à la chasse près du Soupiseau, il me demanda quel âge j'avois. Je lui répondis que j'avois soixante-neuf ans et que j'étois le doyen d'un corps de 11,000 hommes de son artillerie. — Il répondit que je paraissois encore fort vigoureux et bien verd; il m'ajouta qu'il avait fait une perte en feu mon frère. — Je lui répliquay que mes enfants, mes neveux et moy étions encore du mesme nom cinq actuellement dans son artillerie et trois autres prêts d'y entrer dès qu'ils auroient l'âge. »

Tous en effet ont tenu l'engagement du vieillard, la famille Le Pelletier a compté dans ses rangs douze chevaliers de Saint-Louis. *L'Annuaire militaire* n'a jamais cessé d'inscrire les noms de quelqu'un d'entre eux et on y trouve aujourd'hui celui de M. Xavier Le Pelletier de Woillemont, capitaine au 77^e régiment d'infanterie, le septième descendant en ligne directe de celui qui fut sous Louis XIII commissaire de l'artillerie, dont il mourut garde-général.

Sans entrer dans d'aussi grands détails, nous tenons à dire quelques mots de Michel-Laurent dit le chevalier Le Pelletier, d'après la notice que son frère lui a consacré à la suite de ses mémoires.

Né aussi à Mont-Royal, en 1697, il eut dans ses premières années une existence analogue à celle de son frère dont il fut le camarade d'études et plus tard le compagnon d'armes. Maréchal de camp en 1748, il était devenu lieutenant général en 1757, il reçut en 1761 le cordon rouge, c'est-à-dire la croix de commandeur de Saint-Louis; commandant en chef de l'artillerie dans plusieurs campagnes et notamment dans l'armée d'Allemagne de 1758 à 1762 où son amitié avec le maréchal de Broglie l'entraîna dans la disgrâce de celui-ci.

Le maréchal disait à son sujet « qu'il aimait bien ses dents, mais qu'il aimerait mieux qu'on lui en arrachât deux que de lui arracher le chevalier Le Pelletier.

C'est à cinquante ans seulement que le chevalier Le Pelletier songea à se marier; il épousa à Saint-Sauveur, en 1748 Marie-Catherine-Françoise Bertin, fille de M. Bertin, chevalier, seigneur de Dreslincourt, brigadier des gendarmes du roi et de Henriette Maresse, sœur de la femme de son frère aîné, dont il devint ainsi le neveu. Il en eut quatre fils. En 1761, il acquit en Champagne les terres d'Ar-

gers et de Woillemont près de Sainte-Menehould.

Nous ne pouvons suivre la descendance des Le Pelletier, bien qu'elle offre de nombreuses indications pour notre histoire locale par suite de ses alliances avec des familles de Compiègne et des environs et nous nous bornerons à signaler parmi les documents publiés dans l'appendice ceux qui concernent Louis-François Le Pelletier de Glatigny, seigneur d'Aucourt et de Glatigny, troisième fils de Louis-Auguste, né à Compiègne en 1746, qui était lieutenant-colonel en 1791 et reçut sous la Restauration le brevet de maréchal de camp et le titre de baron. Il joua au moment des Etats-Généraux un rôle important dans la réunion de la noblesse du baillage de Crépy et le duc d'Orléans, qui fut élu député, ne l'emporta sur lui que grâce à un subterfuge de son mandataire le comte de Mazancourt.

Dans la descendance du baron Le Pelletier figurent à Compiègne, la vicomtesse du Puget et M. René de Songeons, et dans le Valois au château de Silly-la-Poterie, le baron Le Pelletier qui conserve dans ses archives, avec le manuscrit des *Mémoires* de son bisaïeul qui viennent d'être publiés par son beau-frère M. de Périgny, des documents considérables et de nombreux portraits qui sont des sources précieuses pour l'histoire de l'artillerie aux dix-septième et dix-huitième siècles.

La publication des *Mémoires* de Louis-Auguste a été faite avec soin et l'éditeur a cherché à les annoter au point de vue biographique, il n'a pas malheureusement apporté toujours le même contrôle aux références géographiques.

Plusieurs portraits et la reproduction d'une curieuse gravure des armoiries de la famille Le Pelletier, au centre d'un trophée d'armes placé au premier plan d'un paysage militaire, accompagnent ce volume qui a sa place marquée dans les bibliothèques compiégnaises.